



## Dispositif Régional

# MUSIQUES ACTUELLES AU LYCEE

Candidature avant le **mercredi 15 mai 2024**

via [ADAGE](#) ou à : [actionculturelle.bfc@jmfrance.org](mailto:actionculturelle.bfc@jmfrance.org)

### VERSION 1 = Musiques actuelles au Lycée / Parcours complet

Les professeurs et élèves s'engageant sur le projet sont attendus pour toute la durée et toutes les activités du dispositif, à savoir :

- ♫ Une heure d'**échange en visio** pour préparer le projet septembre/octobre 2024
- ♫ Une **journée de formation** destinée aux enseignants  
- 2 dates à l'automne 2024 proposées ultérieurement (en fonction du territoire)
- ♫ La mise à disposition d'un **dossier pédagogique**
- ♫ **6h d'atelier** à destination des élèves autour de la thématique « **L'engagement dans la musique : la bande-son d'un monde qui bouge** » avec un artiste du groupe EXPLICIT LIBER sur le temps et dans les établissements scolaires (2 ateliers de 3 heures)  
- de décembre 2024 à avril 2025
- ♫ Une **action de médiation** avec les responsables de l'action culturelle des salles partenaires (dans les classes ou dans les structures culturelles) - de janvier à juin 2025
- ♫ Le **concert** de EXPLICIT LIBER pour TOUS les lycéens et apprentis (ayant ou non participé aux ateliers) dans une salle de spectacle partenaire - concert organisé en début de soirée  
- de janvier et à juin 2025

**>> La participation de tous les élèves inscrits est obligatoire sur toute la durée du projet. La diffusion du concert fait partie intégrante du projet. <<**

### VERSION 2 = Musiques actuelles au Lycée / participation au concert

- ♫ Le **concert** de EXPLICIT LIBER pour TOUS les lycéens et apprentis (ayant ou non participé aux ateliers) dans une salle de spectacle partenaire - concert organisé en début de soirée  
- de janvier et à juin 2025 : informations à venir

Si votre classe n'est pas retenue pour la version 1, nous pourrions bien entendu échanger ensemble pour vous inscrire sur la version 2 du dispositif.

**>> Toutes les activités (formation, dossier pédagogique, ateliers, concert) sont gratuites pour l'établissement, les lycéens et apprentis et les professeurs.**

**Le transport pour accéder à la rencontre avec le responsable action culturelle et/ou le concert reste cependant à la charge des établissements scolaires. <<**

Les salles partenaires du dispositif sont actuellement :



© ClémentVallery

### ECHANGE PRÉPARATOIRE – 1h en visio

- Pour échanger ensemble et préparer convenablement le dispositif
- 1 heure en visio à organiser ensemble
- 2 à 4 professeurs par session + le responsable de la salle partenaire du territoire + JM France BFC
- en septembre ou octobre 2024

LA JOURNÉE DE FORMATION – inscrite Programme académique de formation et essentielle pour les enseignants participant au dispositif complet

- remise en main propre du dossier pédagogique
- formation axée autour de la thématique : « **L'engagement dans la musique : la bande-son d'un monde qui bouge** » comprenant des éléments théoriques et des axes de mise en pratique
- proposition d'outils à utiliser avec les élèves
- journée destinée aux enseignants inscrits au projet
  - (date à déterminer) automne 2024 – (ancienne académie Besançon)
  - (date à déterminer) automne 2024 – (ancienne académie Dijon)
- avec la participation de :
  - Benoît Keller, membre du groupe EXPLICIT LIBER, artiste associé au dispositif 2024-2025
  - Pascal Bussy, Fondateur de l'Atelier des Musiques Actuelles (AMA)
  - L'équipe des JM France (Union Nationale et JM France Bourgogne-Franche-Comté)
  - Les chargés d'action culturelle des salles partenaires (sous réserve)
  - La Délégation Régionale Académique à l'Éducation Artistique et Culturelle Bourgogne-Franche-Comté
  - La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Bourgogne-Franche-Comté
  - La Direction Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne-Franche-Comté

## **LES ATELIERS** – 6h par classe dans l'établissement scolaire

- thématique : « **L'engagement dans la musique : la bande-son d'un monde qui bouge** »
- 2 sessions de 3h avec l'artiste Benoît Keller, membre du groupe EXPLICIT LIBER : sur le temps scolaire
- **de décembre 2024 à avril 2025** : les dates seront déterminées en fonction des inscriptions (merci de vous rendre disponible pour toute la durée de l'atelier)
- la présence et l'investissement du professeur sont indispensables pendant les interventions
- quelques motivations sont à préciser lors de l'inscription ; elles permettront d'établir la liste des établissements retenus pour le dispositif

Lors de la rencontre avec Benoît Keller, membre du groupe EXPLICIT LIBER, les lycéens voyageront au cœur d'un univers musical empreint de la notion d'engagement tant sur le projet artistique et musical que sur les propos qu'ils pourront (re)découvrir grâce aux nombreuses ressources apportées par l'artiste. Plusieurs thèmes d'engagement pourront être proposés en début d'année scolaire pour correspondre au mieux aux valeurs, idées ou envies du groupe.

La diversité et l'originalité de l'instrumentarium ainsi que l'utilisation d'appareils analogiques sauront également étonner et plonger les élèves dans un monde au cours duquel discours, lectures et propos investis ont toujours eu toute leur place.



© LaureVillain



## **L'ACTION DE MÉDIATION** avec les salles partenaires

- Les professionnels des salles partenaires proposent aux élèves une première découverte d'une salle de spectacle. Les chargés de médiation, les responsables ou d'autres professionnels accueillent les élèves au cœur de la vie « musiques actuelles ». Une visite pédagogique, présentation de la structure (association, SMAC...), de son projet, des différents outils et actions développés par chaque partenaire sont imaginés et adaptés pour les élèves.
- Ce temps d'échange s'axe autour du fonctionnement d'une salle de spectacle, des métiers du secteur culturel, des méthodes de programmation, de l'organisation de concerts, de la recherche des artistes ou d'autres thématiques et caractéristiques du secteur.
- Selon les territoires, les spécificités des classes ou les projets en cours, un échange privilégié s'organise entre les professionnels des salles et les élèves.

Une réflexion entre les professeurs et les référents des salles partenaires peut s'initier dès le début de l'année scolaire pour créer une cohérence entre toutes les étapes du dispositif. Des actions complémentaires sont envisageables selon les opportunités.

- Cette rencontre peut s'organiser au sein de la salle partenaire ou de l'établissement scolaire.
- **de janvier à juin 2025** : date à organiser entre l'établissement et la salle partenaire concernée

## LE CONCERT

Le groupe sélectionné par les partenaires du dispositif pour cette édition 2024-2025 est :

**EXPLICIT LIBER** (assure les ateliers et les concerts).

EXPLICIT LIBER se veut avant tout un livre ouvert, un voyage poétique et historique empreint de liberté où le souffle du jazz, du rock et de la musique baroque se mêle au tumulte des grands mouvements contestataires et sociaux de notre époque.

Benoit Keller, Denis Desbrières et Aymeric Descharrières se produisent ainsi autour d'un concept original de concert pédagogique où des magnétophones à bandes côtoient sans complexe un instrumentarium riche allant de la Renaissance aux Musiques actuelles.

### Découvrir : EXPLICIT LIBER

Site Internet : <https://explicitliber.com/>



Chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/@explicitliber9732>



Facebook : [https://www.facebook.com/explicitliber/?locale=fr\\_FR](https://www.facebook.com/explicitliber/?locale=fr_FR)



Instagram : <https://www.instagram.com/explicitliber/>



Spotify : <https://open.spotify.com/intl-fr/artist/1AMCczjmSGCnU6GlbcE5qJ>



SoundCloud : <https://soundcloud.com/user-727298736>

- concert de EXPLICIT LIBER
- calendrier des concerts disponible prochainement (programmation en cours ; pour consulter les propositions au fur et à mesure : <https://drive.google.com/file/d/1qkvBCrVrzVLLtSToz6F3Dl1PCh3CHzd0/view?usp=sharing>)
- concert organisé en début de soirée (début prévu entre 18h et 20h selon les salles)
- concert tout public (une jauge sera réservée aux lycéens et apprentis)
- entrée gratuite pour **TOUS** les lycéens et apprentis sur présentation d'une carte de lycéen ou apprenti : nous vous demandons cependant d'informer le responsable de la salle partenaire car certains lieux demandent une réservation
  - des lycéens ou apprentis de votre classe
  - des autres lycéens et apprentis, non concernés par les ateliers (carte de lycéen ou apprenti à présenter pour réserver ou assister au concert).
  - Les élèves ayant participé à l'atelier resteront sous la responsabilité du professeur référent
- pour une participation au concert seul, une pré-réservation peut se faire dès à présent en répondant au formulaire (Version 2) ou en envoyant à mail à [actionculturelle.bfc@jmfrance.org](mailto:actionculturelle.bfc@jmfrance.org)
- de janvier à juin 2025

- L'entrée reste gratuite pour le nombre d'accompagnateurs nécessaire (un accompagnateur pour 16 élèves).

La participation de tous les élèves inscrits est obligatoire sur toute la durée du projet. La diffusion du concert fait partie intégrante du projet.



© ClémentVallery

Actuellement, les salles partenaires sont inscrites ci-après et les concerts seront organisés dans un grand nombre d'entre-elles. Le dispositif tend néanmoins à s'ouvrir à de nouveaux partenariats.

**L'atheneum** Dijon - 21

**Le Moloco** Audincourt - 25

**La Rodia** Besançon - 25

**Le Moulin de Brainans** (Association Promodegel) Brainans - 39

**Le Bœuf sur le toit** (PROD'IJ) Lons-le-Saunier - 39

**La fraternelle** (Maison du Peuple) Saint-Claude - 39

**Café Charbon** Nevers - 58

**Echo System** (Association Au Coin de l'Oreille) Scey-sur-Saône - 70

**La Cave à Musique** Mâcon - 71

**LaPéniche** Chalon-sur-Saône - 71

**Le Silex** Auxerre - 89

**La Poudrière** Belfort - 90

Ce dispositif reste adaptable en fonction des établissements et nous vous rappelons que vous pouvez vous mettre en relation avec les médiateurs des salles partenaires pour construire un projet cohérent.

### **Éléments financiers et transports :**

Toutes les activités (formation, dossier pédagogique, ateliers, concert) sont gratuites pour l'établissement, les lycéens et apprentis et les professeurs.

Le transport pour accéder à la rencontre avec le responsable action culturelle et/ou le concert reste cependant à la charge des établissements scolaires.



© ClémentVallery

Besançon, le 2 avril 2024

Mesdames et messieurs les chefs d'établissements,  
Mesdames et messieurs les référents culture,  
Bourgogne-Franche-Comté

Objet : campagne d'appel à candidatures Dispositif **Musiques actuelles au lycée 2024-2025**

Les *Jeunesses Musicales de France Bourgogne-Franche-Comté* en collaboration avec la Région académique Bourgogne-Franche-Comté, la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté et 12 salles de concert de la région, et avec le soutien du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, développent une école du spectateur, en offrant une expérience musicale forte aux lycéens et apprentis de la région, par le biais du dispositif **Musiques Actuelles au Lycée**.

“**L'engagement dans la musique : la bande-son d'un monde qui bouge**” est la thématique retenue pour l'édition 2024-2025. L'enjeu est d'établir l'importance des œuvres musicales pour affirmer des idées et des valeurs afin de permettre aux lycéens et apprentis, citoyens en devenir et amateurs de musique, d'apporter un autre regard sur les artistes et sur les musiques actuelles. Pour cette nouvelle édition, le groupe Explicit liber proposera ateliers et concerts.

La campagne d'appel à candidatures pour l'édition 2024-2025 est ouverte du 8 avril au **15 mai 2024** sur la plateforme ADAGE. Les chefs d'établissement disposent d'une semaine supplémentaire, soit jusqu'au 22 mai inclus, pour émettre leur avis sur les dossiers de candidatures.

Le dispositif propose deux déclinaisons aux choix :

- Parcours complet (concert et 2 ateliers de pratique et 1 rencontre avec des professionnels) ;
- Participation au concert.

Le descriptif du dispositif est consultable dans [l'article du site de la DRAEAC](#) et les modalités de participation sont précisées dans les documents d'accompagnement sur la plateforme ADAGE.

Le choix des 23 classes retenues sera communiqué aux établissements avant le 11 juin 2024.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous êtes invités à prendre contact avec Lucie Mathey, Coordinatrice régionale des Jeunesses Musicales de France BFC : [actionculturelle.bfc@jmfrance.org](mailto:actionculturelle.bfc@jmfrance.org).

Nous vous prions, Mesdames et messieurs les chefs d'établissements, mesdames et messieurs les référents culture, de recevoir, l'expression de nos salutations les plus cordiales.



DIRECTION REGIONALE.  
DES AFFAIRES CULTURELLES

REGION ACADEMIQUE BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTE

DIRECTION REGIONALE  
DE L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

